

5980
134

Mr R. Crommelynck.

Liege

3 tabl.

Liste des œuvres déposées
au Musée Moderne, pour être
soumises à la Commission.

- | | |
|-------------------------|---------|
| <u>1</u> Le tourbier | 10.000 |
| <u>2</u> Les tantes | 10.000 |
| <u>3</u> Jeune Saugliès | 10.000— |

R. Soumignat

19 juin 1934.

C.

Monsieur,

J'ai le regret de vous faire connaître que la Commission technique consultative de Peinture moderne, en séance du 18 juin, n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acquisition, pour nos collections, de l'un des trois tableaux que vous nous avez soumis.

Nous tenons ces oeuvres à votre disposition, 9, rue du Musée, où vous pouvez les faire reprendre, contre reçu et sur présentation de la présente, tous les jours de 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 16 heures.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur R. Crommelynck,
Artiste-peintre,
Liège

Reçu de Monsieur le Conservateur
en Chef, trois tableaux portant les titres de:

1. Le tambour (C'est l'ancien haut tambour)
2. Les tartes
3. Le saupliès.

27/7/1934 R. Lhommeque
Pour l'ébaisson ébomme
Gore

Monsieur Van Puyvelde
Conservateur des Musées
Royaux de Bruxelles.

Monsieur le Conservateur,

Je vous serais très obligé de
voulais bien soumettre à la Commission du
Musée moderne de Bruxelles, les trois œuvres que
je présente sous les titres "de tourbiers", "Jeune sanglier",
et "des tartes".

Ces œuvres furent choisies par le très
regretté Armand Rassenfongue, qui avait bien voulu,
je pense, vous en parler, tout en se chargeant de
leur présentation à la Commission. La mort l'en-
gêla et réalisa ce dernier point.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur
le Conservateur, si vous vouliez bien réaliser ce
vœu, et sur quoi, j'ose espérer, la Commission
du Musée moderne, sera d'accord.

Je me permets de joindre à la présente

la liste et des titres et des grès.

Je vous remercie infiniment, et je vous
présente, Monsieur le Conservateur, d'agréer l'expres-
-sion de mes sentiments les plus distingués.

R. Lhommeque